PROVINCE DU QUÉBEC
MRC D'ARTHABASKA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-RÉMI-DE-TINGWICK

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du 4 mai 2026, tenue à la salle du Conseil, située au 1465, rue Principale à Saint-Rémi-de-Tingwick, sous la présidence de monsieur Pierre Auger, maire.

Sont présents à cette séance :

Monsieur Alain Groleau	conseiller numéro	1
Madame Marie-Josée Roulx	conseillère numéro	2
Monsieur Jocelyn Nolin	conseiller numéro	3
Madame Cindy Mathieu	conseillère numéro	4
Monsieur Bernard Côté	conseiller numéro	5
Monsieur Pierre Lenoir	conseiller numéro	6

Formant le quorum sous la présidence de monsieur Pierre Auger, maire.

Madame Emilie Bazinet, Directrice générale et greffière-trésorière par intérim assiste à la séance à titre de greffière de la séance.

La séance est ouverte à 20h00 par monsieur Pierre Auger, maire. Aucun citoyen sont présents à la séance.

ORDRE DU JOUR :

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum des membres du Conseil;
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Octroi du contrat à EXP. Pour la modification du règlement 2024-2025, établissant un contrôle provisoire des interventions liées à l'eau aux Trois-Lacs;
4. Avis de motion pour la modification du règlement 2024-2025, établissant un contrôle provisoire des interventions liées à l'eau aux Trois-Lacs;
5. Appels d'offre pour le déneigement des rangs du réseau routier;
6. Appels d'offres déneigement des chemins des Trois-Lacs;
7. Période de question
8. Levée de la séance extraordinaire

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Les membres présents à l'ouverture de la séance, formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constitué par le président.

2026-05-085 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QUE l'avis de convocation et l'ordre du jour ont été transmis en bonne et due forme;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Pierre Lenoir, appuyé par madame Marie-Josée Roulx et résolu;

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté en enlevant le point numéro 7 : « Appels d'offres déneigement des routes du MTQ ».

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2026-05-086 OCTROI DU CONTRAT À EXP. POUR LA MODIFICATION DU RÈGLEMENT 2024-225, ÉTABLISSANT UN CONTRÔLE PROVISOIRE DES INTERVENTIONS LIÉES À L'EAU AUX TROIS-LACS

CONSIDÉRANT QUE le règlement numéro 2024-225 doit être modifié pour permettre la construction de nouvelle résidence;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Cindy Mathieu, appuyé par monsieur Jocelin Nolin, et résolu;

QUE la Firme EXP., de Victoriaville soit mandatée pour effectuer la modification du règlement 2024-225 permettant la construction de nouvelle résidence dans le secteur des Trois-Lacs.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2026-05-087 AVIS DE MOTION POUR LA MODIFICATION DU RÈGLEMENT 2024-225, ÉTABLISSANT UN CONTRÔLE PROVISOIRE DES INTERVENTIONS LIÉES À L'EAU AUX TROIS-LACS

AVIS DE MOTION est donné par monsieur Pierre Lenoir, appuyé par monsieur Bernard Côté qu'à une séance ultérieure sera adoptée les modifications au règlement 2024-225, établissant un contrôle provisoire des interventions liées à l'eau aux Trois-Lacs afin de permettre la construction de nouvelles résidences.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2026-05-088 APPELS D'OFFRES POUR LE DÉNEIGEMENT DES RANGS DU RÉSEAU ROUTIER

CONSIDÉRANT QUE les contrats de déneigement sont terminés et qu'il est maintenant temps de procéder à d'autres demandes pour la prochaine saison;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Alain Groleau, appuyé par madame Marie-Josée Roulx et résolu;

DE mandater la Directrice générale et greffière-trésorière par intérim pour préparer des demandes d'appels d'offres pour le déneigement des rangs de la municipalité, valide pour les trois prochaines années.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2026-05-089 APPELS D'OFFRES POUR LE DÉNEIGEMENT DES CHEMINS DES TROIS-LACS

CONSIDÉRANT QUE les contrats de déneigement sont terminés et qu'il est maintenant temps de procéder à d'autres demandes pour la prochaine saison;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Alain Groleau, appuyé par monsieur Jocelyn Nolin et résolu;

DE mandater la Directrice générale et greffière-trésorière par intérim pour préparer des demandes d'appels d'offres pour le déneigement des chemins des Trois-Lacs, valide pour les trois prochaines années.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

PÉRIODE DE QUESTIONS

2026-05-090 LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

CONSIDÉRANT QUE les sujets de l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par monsieur Pierre Lenoir appuyé par monsieur Bernard Côté et résolu;

DE lever la séance à 20 heure 02. La séance est maintenant close.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

_____	_____
Pierre Auger, Maire	Emilie Bazinet, Directrice générale et greffière-trésorière par intérim

Je, Pierre Auger, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code Municipal. En conséquence, je n'exercerai pas mon droit de veto sur aucune des résolutions.